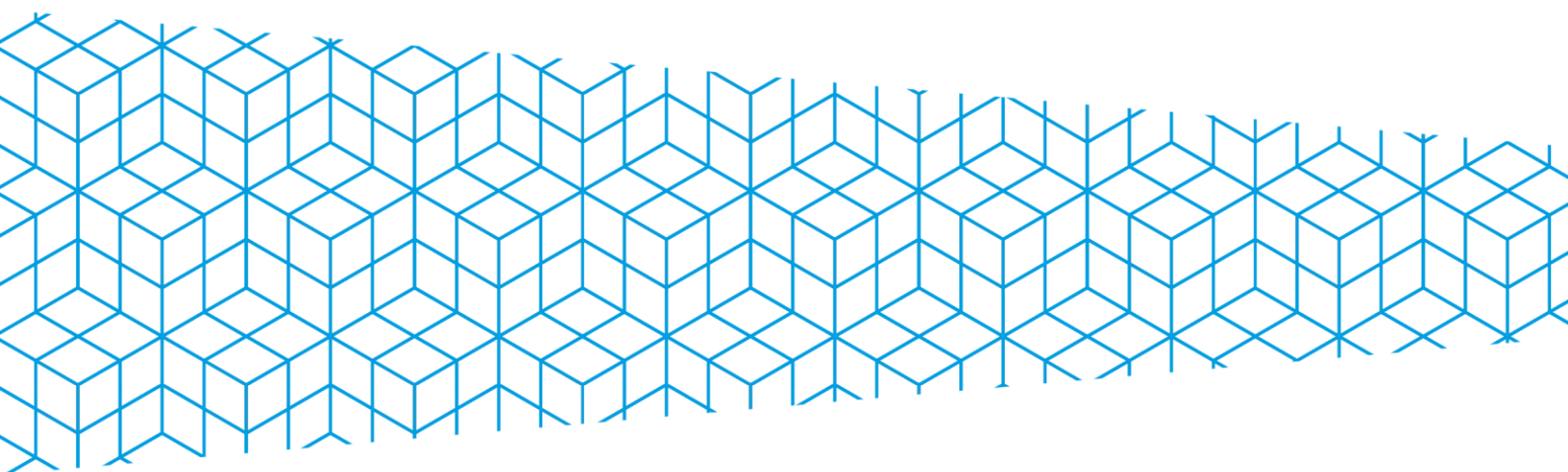


UE Professionnelle – Action publique locale

Responsable de l'UE :
Mattéo BARTOLUCCI



Présentation :

L'unité de professionnalisation « Action publique locale » a pour objet de faire découvrir, à des étudiants sélectionnés par le responsable de l'Unité, certains métiers du droit public.

L'Unité est orientée vers les branches les plus attractives du droit public au niveau local.

Sont traités le droit public général, le droit administratif, le droit public économique et le droit des collectivités territoriales.

Au programme :

6 cours (10h30)

5 travaux dirigés (7h30)

Stage obligatoire (2 semaines) :

Immersion au sein d'un partenaire de l'UE pro.

- Bordeaux Métropole
- Département de la Gironde
- Région Aquitaine
- Cabinets d'avocats

Le stage est attribué par la Faculté selon les disponibilités des partenaires.

Les dates sont fixées pendant les périodes définies par la Faculté (périodes de vacances universitaires : deux semaines en juin ou congés d'hivers, et de printemps).

Consignes d'examens :

L'UE « Action publique locale » est sanctionnée par un examen final qui se déroule sous la forme d'un oral portant sur les cours et les travaux pratiques dirigés par les professionnels. Le passage oral dure environ 10 minutes pendant lesquelles l'étudiant devra exposer ses connaissances sur un sujet principal tiré au sort. Des petites questions annexes seront également posées. L'étudiant tiré au sort puis répondra aux questions posées par le jury.

Candidature – E-candidat DU – Sept à Oct :

L'UE Pro est ouverte **uniquement à certains parcours de Masters 1** (voir liste ci-jointe).

Contact : Pauline CERF

pauline.cerf@-bordeaux.fr